



NOTE DE PRÉSENTATION BREVE ET SYNTHÉTIQUE

BUDGET PRIMITIF ET ANNEXE 2025

Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités territoriales :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présentation prévue au précédent alinéa ainsi que le rapport adressé au conseil municipal à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires de l'exercice prévue à l'article L.2312-1, la note explicative de synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte administratif, conformément à l'article L.2121-12, sont mis en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, après l'adoption par le conseil municipal des délibérations auxquelles ils se rapportent et dans les conditions prévues par décret en Conseil d'État. »

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annuité, unité budgétaire, universalité, sincérité, spécialité et équilibre.

Le « cycle budgétaire » est le suivant : débat d'orientation budgétaire, budget primitif, décisions modificatives de crédits, compte administratif.

Le budget primitif a été approuvé par le conseil municipal le 4 avril 2025.

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

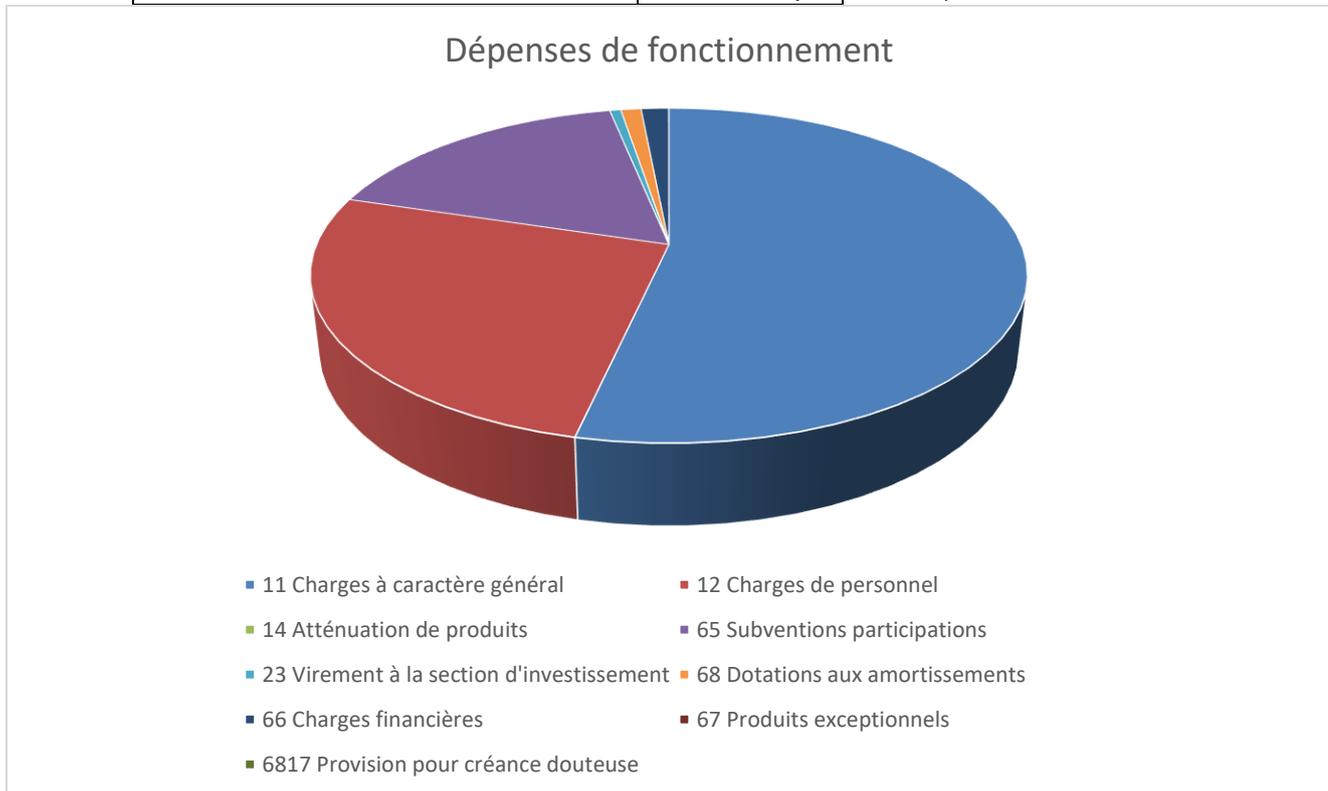
Elle retrace l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant des services de la commune.

Les dépenses :

Celles-ci s'élèvent à 413 875,43€.

Voici le tableau par chapitre :

Chapitre	Libellé	Prévision 2025	
11	Charges à caractère général	221 429,66	53,50
12	Charges de personnel	108 600,00	26,24
14	Atténuation de produits	0,00	0,00
65	Subventions participations	70 669,00	17,07
23	Virement à la section d'investissement	2 464,40	0,60
68	Dotations aux amortissements	4 500,00	1,09
66	Charges financières	6 146,37	1,49
67	Produits exceptionnels	0,00	0,00
6817	Provision pour créance douteuse	66,00	0,02
	TOTAL DÉPENSES	413 875,43	100,00



Chapitre 011 : Ce chapitre représente les charges générales c'est-à-dire les charges qui servent à faire fonctionner les services communaux (carburants, alimentation cantine, vêtement de travail, entretiens des bâtiments et véhicules, etc.). Ce qui représente un peu plus de la moitié du budget de fonctionnement.

Chapitre 012 : Ce sont les charges de personnel (26,24%) les salaires, cotisations et formations.

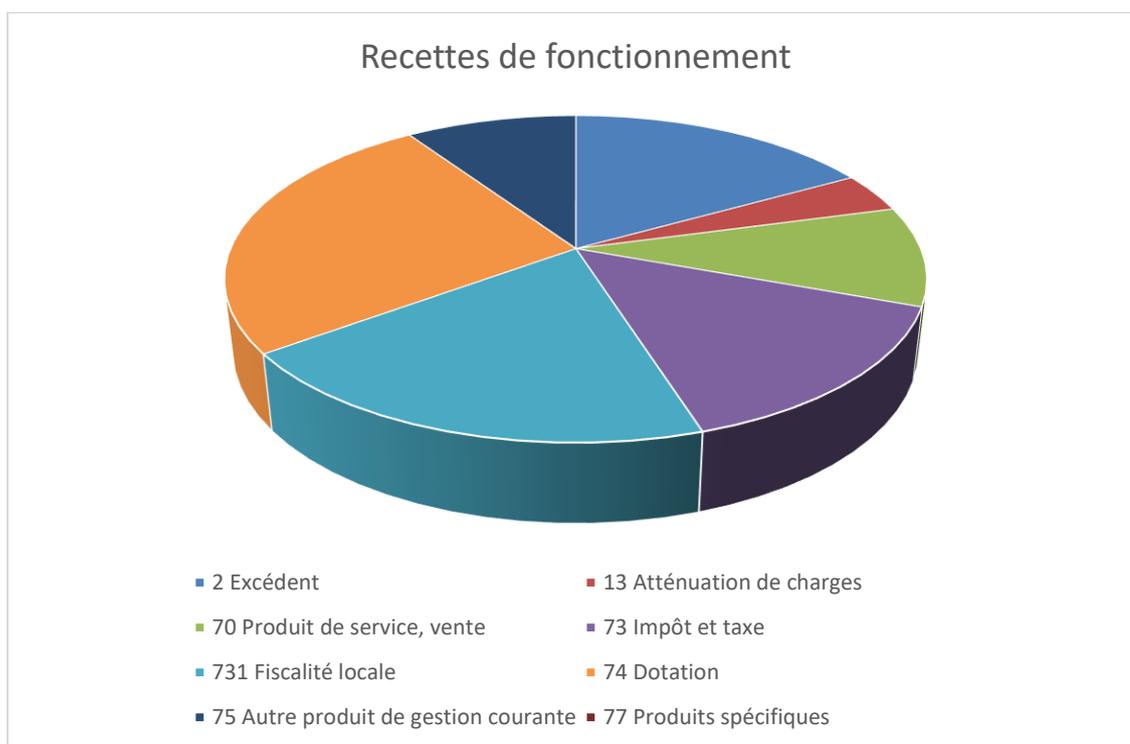
Chapitre 65 : Les subventions et autres cotisations aux associations (SIVU, indemnité élu et cotisations associations) pour une part de 17,07% au budget.

Les recettes :

Elles sont de 413 875,43€.

Le tableau donné par chapitre ci-dessous :

Chapitre	Libellé	Prévision 2025	
2	Excédent	69 684,34	16,84
13	Atténuation de charges	16 224,00	3,92
70	Produit de service, vente	40 843,36	9,87
73	Impôt et taxe	60 000,00	14,50
731	Fiscalité locale	81 728,00	19,75
74	Dotation	106 529,44	25,74
75	Autre produit de gestion courante	38 866,29	9,39
77	Produits spécifiques	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES	413 875,43	100,00



Les impôts et taxe ne représentent que 14,50% des recettes du budget soit 60 000,00€. La fiscalité locale représente 19,75% soit un montant de 81 728,00€.

L'excédent du budget 2024 est de 69 684,34€ (16,84%).

Les dotations de l'état et remboursement de la TVA représentent 25,74% (106 529,44€).

Les loyers et locations de la salle polyvalente et chapiteau quant à eux ne représentent que 9,39% soit 38 866,29€ pour l'année 2025.

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Les dépenses :

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 386 300,55€.

Les investissements prévus à l'exercice 2025 sont les suivants :

Pour les opérations d'investissements de travaux (Chapitre 23) : 289 768,41€

- Travaux Église mobiliers : 29 510,23€
- Reconstruction WC du Foirail : 55 242,67€
- Construction local technique : 10 000,00€

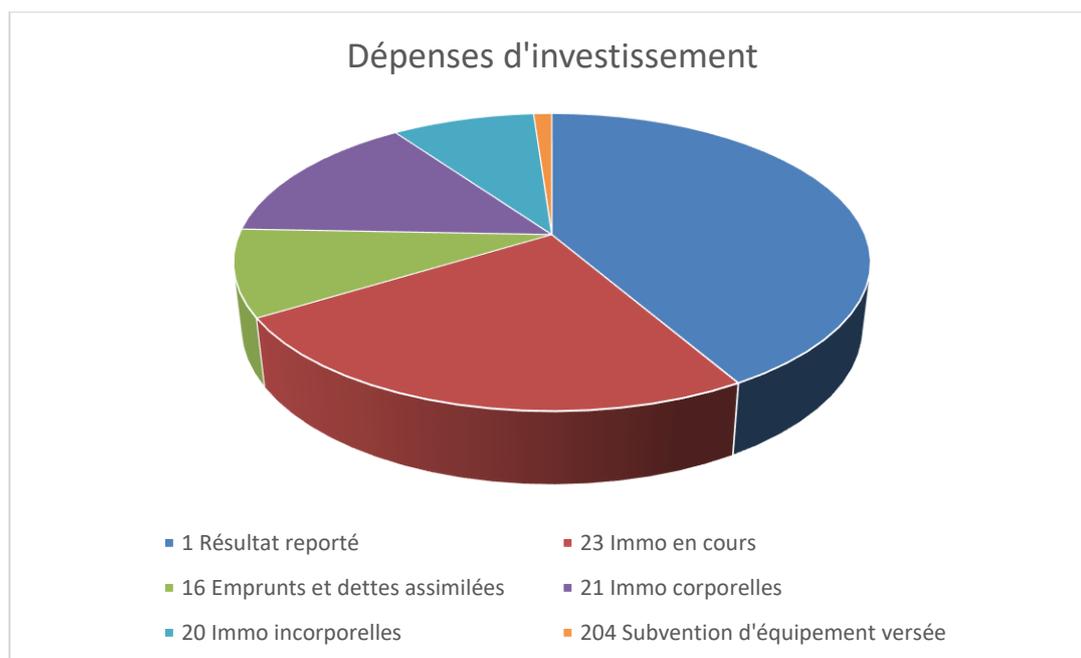
Pour les frais de diagnostics et les travaux sur l'éclairage public (Chapitre 20) : 37 710,00€

Pour les autres opérations d'immobilisations (Chapitre 21) : 56 500,00€

- Travaux cimetière : 5 000,00€
- Aménagement stade (vestiaire) : 10 000,00€
- Aménagement stade Freetness : 9 500,00€
- Achat véhicule : 30 000,00€
- Acquisition foncière : 2 000,00€

Le tableau qui suit reprend les chapitres globaux :

Chapitre	Libellé	Prévision 2025	
1	Résultat reporté	160 982,89	41,67
23	Immo en cours	94 752,90	24,53
16	Emprunts et dettes assimilées	36 354,76	9,41
21	Immo corporelles	56 500,00	14,63
20	Immo incorporelles	33 440,00	8,66
204	Subvention d'équipement versée	4 270,00	1,11
	TOTAL DÉPENSES	386 300,55	100,00



Le graphique fait apparaître que les travaux en cours représentent 24,53% du budget des dépenses d'investissement en cette année 2025.

Les recettes :

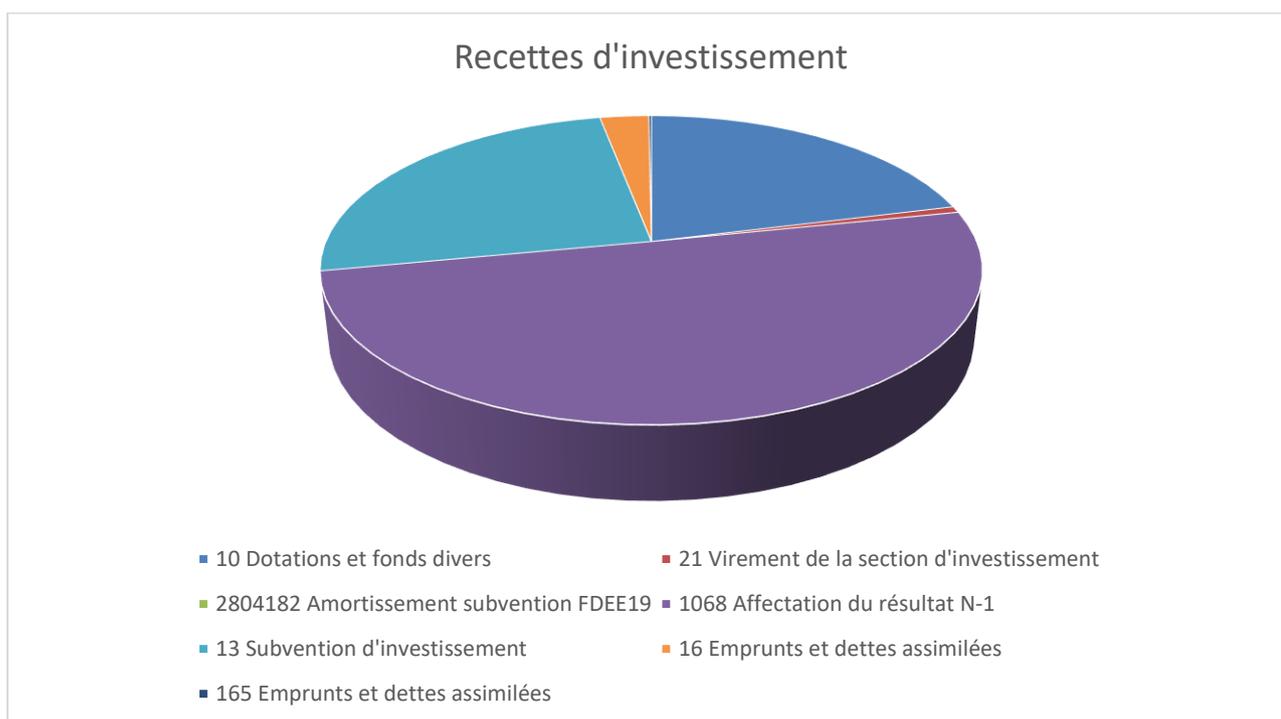
Les recettes d'investissement s'élèvent à 796 256,63€.

Elles sont constituées par :

- Les subventions : 502 408,31€ (État, Région, Département)
- Les fonds de compensation de la TVA : 64 934,32€ (Chapitre 10 dotation et fonds divers)
- Emprunts : 15 599,76€

Le tableau qui suit récapitule les recettes :

Chapitre	Libellé	Prévision 2025	
10	Dotations et fonds divers	81 466,74	21,09
21	Virement de la section d'investissement	2 464,40	0,64
2804182	Amortissement subvention FDEE19	66,00	0,02
1068	Affectation du résultat N-1	193 960,77	50,21
13	Subvention d'investissement	96 742,64	25,04
16	Emprunts et dettes assimilées	11 000,00	2,85
165	Emprunts et dettes assimilées	600,00	0,16
TOTAL RECETTES		386 300,55	100,00



A noter que les subventions attendues représentent 25,04% des ressources du budget investissement de la commune.

BUDGET ANNEXE : CHAMP PAILLARD 2025

Il reste un lot en vente d'une valeur de 13 107,36€.

De plus, il n'y a pas de travaux en prévision.

Section fonctionnement :

Dépenses : 29 362,42€	Recettes : 29 362,42€
-----------------------	-----------------------

Section investissement :

Dépenses : 40 975,78€	Recettes : 40 975,78€
-----------------------	-----------------------